

Antiviraux pour traiter la grippe

Contexte

- L'oseltamivir, le peramivir et le zanamivir sont des inhibiteurs de la neuraminidase qui réduisent la réplication des virus de la grippe. L'oseltamivir est administré par voie orale, alors que le zanamivir est pris par inhalation. Le peramivir, uniquement offert aux adultes, est administré par voie intraveineuse.
- Des essais randomisés ont montré que l'oseltamivir peut raccourcir la durée des symptômes d'environ 17 à 25 heures. En outre, certaines méta-analyses d'essais randomisés ont révélé que l'oseltamivir réduit les complications, comme les infections des voies respiratoires inférieures nécessitant la prise d'antibiotiques, les hospitalisations et les otites moyennes. Enfin, selon des méta-analyses d'études d'observation, portant principalement sur la pandémie de 2009-2010, le traitement à l'aide d'inhibiteurs de la neuraminidase entraîne une baisse des hospitalisations et de la mortalité.
- Les inhibiteurs de la neuraminidase sont plus efficaces lorsqu'ils sont pris dans les 48 heures suivant l'apparition des symptômes, mais ils devraient être administrés sur une plus longue période aux personnes gravement malades et leur utilisation prolongée devrait également être envisagée chez les personnes présentant un risque élevé de complications liées à la grippe. Lorsqu'un virus grippal est en circulation dans votre communauté, il n'est pas nécessaire d'obtenir une confirmation du laboratoire avant d'entreprendre un traitement antiviral.

Les antiviraux sont recommandés si vous répondez « oui » à toutes les questions suivantes :

Questions	Autres renseignements et sources d'information
1. Un virus grippal circule-t-il dans votre communauté?	Consultez le Bulletin sur les pathogènes respiratoires en Ontario de Santé publique Ontario ou votre bureau local de santé publique .
2. Votre patient présente-t-il des symptômes compatibles avec la grippe?	Voici certains des symptômes compatibles avec la grippe : fièvre, toux, maux de tête, maux de gorge, douleurs musculaires et fatigue. Remarque : la fièvre peut ne pas se manifester chez les personnes âgées.
3. Votre patient présente-t-il un risque élevé de complications liées à la grippe? OU Votre patient souffre-t-il de grippe modérée, progressive, grave ou compliquée, comme les patients hospitalisés en raison d'un syndrome grippal?	Les personnes affichant un risque élevé de complications liées à la grippe pour lesquelles un traitement est recommandé incluent les adultes de 65 ans ou plus, les femmes enceintes et les femmes ayant accouché depuis 4 semaines ou moins, les Autochtones et les personnes présentant des problèmes médicaux sous-jacents. Voir l'annexe A du document intitulé Antiviraux contre la grippe saisonnière : information à l'intention des

Questions

Autres renseignements et sources d'information

[fournisseurs de soins de santé, 2019](#) pour plus de détails sur les personnes affichant un risque élevé.

Remarque : Pour les patients qui n'affichent aucun facteur de risque de complications et ne sont pas gravement malades moins de 48 heures suivant l'apparition des symptômes, le traitement antiviral peut être administré comme suit : au cas par cas pour les patients de moins d'un an; peut être envisagé, mais n'est habituellement pas recommandé pour les patients d'un à cinq ans; peut être envisagé chez les patients entre 18 et 64 ans.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intitulé [Antiviraux contre la grippe saisonnière : information à l'intention des fournisseurs de soins de santé, 2019](#).

Antiviraux pour prévenir la grippe

Contexte

- Les antiviraux sont recommandés pour prévenir les éclosions de grippe en milieu institutionnel, notamment dans les foyers de soins de longue durée, les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées.
- L'oseltamivir est le médicament de prédilection, car il est administré par voie orale. Le traitement devrait être entrepris le plus tôt possible lors d'une éclosion de grippe pour prévenir la propagation du virus dans l'établissement.
- Selon des études, l'oseltamivir prévient la grippe symptomatique dans une proportion de 50 à 90 %.

L'oseltamivir est recommandé aux fins de prévention pendant une éclosion de grippe en milieu institutionnel pour les groupes suivants :

- résidents ou patients qui ne présentent pas de symptômes grippaux et se trouvent dans le secteur où a lieu l'éclosion, sans égard à leur état d'immunisation;
- membres du personnel non vaccinés;
- membres du personnel vaccinés lorsque la souche en circulation ne correspond pas aux souches vaccinales, après consultation des responsables de la santé publique.

Remarque : Les résidents ou patients qui présentent des symptômes grippaux devraient être traités à l'aide d'antiviraux.

Comment utiliser l'oseltamivir aux fins de prévention lors des éclosions en milieu institutionnel

- L'oseltamivir devrait être administré dès qu'une éclosion de grippe est déclarée et le traitement

devrait se poursuivre jusqu'à ce que l'écllosion soit déclarée terminée.

- La dose habituelle pour les adultes est de 75 mg une fois par jour, conformément au document intitulé [Lignes directrices d'AMMI Canada : L'utilisation de médicaments antiviraux contre l'influenza : Un document de base pour les praticiens](#). La posologie doit être ajustée uniquement pour les personnes présentant une insuffisance rénale *connue*. La posologie ajustée en fonction de la clairance de la créatinine pour les patients aux prises avec une insuffisance rénale connue est présentée dans le tableau 5 des [lignes directrices d'AMMI](#). Il n'est pas nécessaire de mesurer la clairance de la créatinine ni d'ajuster la posologie pour les personnes ne présentant pas d'insuffisance rénale.
- Le document intitulé [Lutte contre les écllosions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018](#) fournit des orientations sur l'utilisation des antiviraux (voir les pages 54 à 66), notamment :
 - l'utilisation de la prophylaxie après la fin du traitement (voir la page 62);
 - l'utilisation limitée aux services touchés, ou dans tout l'établissement (voir la page 59).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document intitulé [Antiviraux contre la grippe saisonnière : information à l'intention des fournisseurs de soins de santé, 2019](#).

